



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE - SAÔNE
AGGLOMÉRATION de VESOUL
 Communauté de Communes

Commune de Frotey
Zonage d'assainissement

Légende :

- Assainissement autonome :**
 □ Zone en assainissement autonome
- Assainissement collectif :**
 ■ Zone en assainissement collectif (situation actuelle)
 ■ Zone en assainissement collectif (situation future)
- Limites communales

IMPORTANT :
 Le zonage d'assainissement ne définit que des modalités d'assainissement et non des règles d'urbanisme.

Echelle : 1 / 4 000

Version : zonage 2.0

Schéma d'assemblage :


 4, rue du Docteur Guignard
 71100 VESOUL
 Tél. 03 85 78 78 00
 Fax. 03 85 78 78 05
 Dossier VDI 60020

Réalisation :
 Date : 21/06/2007
 Effectué par : MB
 Contrôlé par : FC

Modification :
 Date :
 Dressé par :

